

Rosans, le 20/02/2023

Objet : Convocation au conseil municipal ordinaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal le :

Vendredi 24 février 2023, à 9 H, salle du conseil - rez-de-chaussée de la mairie

Ordre du jour :

1. Nomination d'un(e) secrétaire de séance
2. Signature des procès-verbaux
Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2022
3. Actes signés par le Maire dans le cadre de ses délégations
4. Débat d'Orientations Budgétaires
5. Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) - Avenant n°3
6. Navette du Rosanais – Tarifs 2023 – Convention avec les communes partenaires
7. Appel à projet LumACTE - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique – Territoire d'énergie 05 (SyME05)
8. Convention de partenariat quadripartite 2023-2025 - financement du multi-accueil de Rémuzat/La Motte Chalancon « Le Frimousses des 2 Vallées »
9. Convention de partenariat d'accueil des enfants à l'ALSH « L'Île ô grands » de Serres avec la Commune de Serres
10. Sorties ski 2023 – Tarifs
11. Adhésion Ludambule (ludothèque itinérante dans les Hautes-Alpes)
12. Questions diverses

Je compte sur votre présence mais si vous ne pouvez y assister, merci de donner votre pouvoir (exemplaire joint). Dans l'attente, recevez mes plus sincères salutations.

Lionel TARDY, Maire de ROSANS

